

# HAINES SUR LE WEB : ATTENTION DANGER

#juif, arabe, homo, meuf... **Certains ont la haine.** Dans les posts, les jeux, les vidéos ou sur des sites qui paraissent inoffensifs, des propos haineux circulent, diffusés par des inconnus ou des groupes hyper organisés. Pour eux, Internet est un vaste champ de bataille.

## C'EST QUOI ?

Un discours de haine est un discours qui propage, incite ou justifie la haine raciale, xénophobe, antisémite, sexiste, homophobe ou encore envers toute personne en situation de minorité ou de handicap.

## UN TERRAIN DE CHASSE POUR LES GROUPES HAINES

Outil de propagande, Internet est aussi un lieu de recrutement pour les groupes haineux. Ils publient des vidéos super accrocheuses ou des jeux de guerre hyper léchés. Pris dans le feu de l'action, on ne fait pas toujours attention à ce qui est dit. Le discours de haine fait alors insidieusement son chemin dans notre cerveau... Jeux ou vidéos, reste sur tes gardes et pense à décrypter ce qu'on te raconte.

## LA HAINES LÀ OÙ ON NE L'ATTEND PAS

Quand tu fais des recherches pour un exposé, tu peux tomber sur des contenus incitant à la haine. Rien d'étonnant, Internet est l'espace d'expression préféré des groupes haineux. Ils éditent des contenus qui paraissent inoffensifs pour remonter facilement dans les moteurs de recherche. D'autres piratent des sites renommés. Encore plus simple, ils publient des commentaires sur des articles d'information ou d'intérêt général.

## CYBERSEXISME, LES FILLES EN PREMIÈRE LIGNE

Faire circuler des rumeurs ou publier des insultes portant sur l'apparence physique ou sur le comportement amoureux ou sexuel, diffuser des images intimes sans le consentement de la personne, c'est du cybersexisme, puni par la loi. Les filles sont plus souvent visées que les garçons. Elles sont 2 fois plus nombreuses à avoir été forcées à envoyer un selfie intime, souvent sous la pression de leur petit ami.\*

\* Sources Observatoire universitaire international éducation et prévention (OUIEP) Université Paris-Est, 2016



10.7K

Si tu es confronté, sur Internet ou sur les réseaux sociaux, à des images, des textes, des vidéos, des photos, des gifs ou des memes haineux : un seul réflexe, signale-le !



<https://www.pointdecontact.net/clickez-signalez/>

## Net et sans embrouilles

La loi régit la prise de parole en public : sur les réseaux sociaux, un message est considéré comme public s'il est accessible à d'autres personnes que les « amis » de l'utilisateur. Plus d'info sur [dilcrah.fr](http://dilcrah.fr).



## HARCÈLEMENT, VICTIME OU BOURREAU ?

Dès qu'on subit des violences verbales ou physiques répétées, on est harcelé. Si on ne vient pas en aide aux victimes on joue le jeu du bourreau. Relayé par les messageries et réseaux sociaux, le harcèlement peut vite prendre de l'ampleur et dégénérer gravement. Si tu es victime ou témoin de harcèlement, parle-en à un adulte ou appelle les numéros gratuits **Non au harcèlement** au 3020.

## JE PUBLIE, JE RESPECTE

Non, Internet n'est pas un vaste défiloir ! Bien cachés derrière leur écran, certains postent des propos violents qui peuvent se transformer en vastes campagnes de haine si leurs messages sont relayés par de nombreux internautes. S'exprimer est un droit qui implique des devoirs, notamment celui de respecter les autres. La loi réprime les actes d'incitation à la haine ou à la violence : ils sont punis par une amende ou une peine de prison, en fonction de leur gravité.

STOPPE LA HAINES !

Tu vois un discours de haine ? **Signale-le !**

Clique sur le lien « Signaler un contenu » ou utilise l'une de ces plateformes :

- L'association des fournisseurs d'accès et de service Internet : <http://www.pointdecontact.net>
- Pharos, le site du gouvernement : <https://www.internet-signalement.gouv.fr>



Les actions d'information et d'éducation de **Génération Numérique** en milieu scolaire sont réalisées et conduites avec le soutien de :

Notre équipe est à votre disposition au tél. : 01 45 66 00 47 et par mail : [info@asso-generationnumerique.org](mailto:info@asso-generationnumerique.org)

Pour plus d'informations, consultez le site de l'association : [www.asso-generationnumerique.org](http://www.asso-generationnumerique.org)

<https://www.facebook.com/assogenerationnumerique> - Twitter : @AssoGeNum

Ce livret a été imprimé grâce à la participation d'Instagram.

